

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

M22- 0042453

154880

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2360 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Hiba MARHABOU

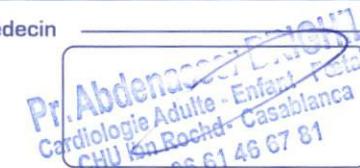
Date de naissance : 23/07/00

Adresse : Jnane California Emraade 4 n°10

Tél. : 06.08.37.43.22 Total des frais engagés : 13411,8 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/02/2023

Nom et prénom du malade : Merhabou Hiba Age : 23 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27-02-2023	C3	30000		<i>PT. A. J. C. 0522268223 Cardiologie Adulte - Enfant - Foetus Dr. Ilan Rochd. - Casablanca Tel : 06 61 46 87 81 Fax : 0522 86 22 23</i>
				<i>Hopital S.M. 124 N Service de Cardiologie Dr. Ilan Rochd. - Casablanca Tel : 06 61 46 87 81 Fax : 0522 86 22 23</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>INPE</i>	06/03/2023	11.80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/02/2023	Nettoyage	1000 DH
		de l'ECG	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC 3521M	
		Berrachid, Tel V 0522 86 22 23	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	Coefficient des Travaux
	D	00000000 00000000 35533411 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur :

Casablanca, le : 06-13-2023

G 1. 80

① Artificial catalyst 4D-m

Y. 82

30

PHARMACIE JNANE CALIFO
Dr. FALAH Youssef
0 Picte Taddar Rés Lina
Jnane California Ain Chod
Tél: 05 22 87 11 2-C 3
ICE: 00151267800000

Pr. Abdennacer BRIGHI
Cardiologe Adulto - Enfant. Fœtale
CHU Ben Rochd - Casablanca
06 61 45 07 81

URGENCES 24/24

مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc
E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le : 27/04/2023.

نسمة مارhabee Hiba .

- Age 23 ans .

- Palpitation

⇒ $Hb \text{ au } 8\% / 2 h^2$

Pr. Abdessattar DRIDI
Cardiologie Adulte - Enfant - Fœtale
CHU Ibn Rochd - Casablanca
Tél 06 61 46 67 81



AKDITAL

Clinique Longchamps
مصحة لونشamps

Casablanca, le...

22/02/2023

Mme MAR HASSOU HIBA

Facture d'honoraires

pour Holter ECG de 48h

= 1000 dh

DR. DOUNIADJI GHELLAB
332, Résidence Mohamed 5, 3ème étage
bd Mohamed 5 , lot Nasr Allah - Bureau N° 15
Berrachid , Tél : 0522516985 / 0673396475

مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

F A C T U R E

N° 202 301 340 / 2023 du 27/02/2023

Nom patient	MARHABOU HIBA	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANTS	27/02/2023	27/02/2023

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
CONSULTATION	1,00	C1	300,00	300,00
			Sous-Total	300,00
Total				300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total général	300,00
TROIS CENTS DIRHAMS		

Encassements	Espèces				Total encaissé	Solde
	300,00				300,00	0,00

CLINIQUE ACHIFAA
Angle Dalton et Lavoisier
Tél: 05 22 86 92 20 - Fax: 05 22 86 22 23
Casablanca
Service Mutuelle

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Casablanca - Maroc
Tél.: 05 22 85 92 20 (10 L.G.) / Fax : 05 22 86 22 23 - URGENCES 24/24

مستعجلات E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma - Cpt : 190780212119260735000196
I.F.: 40158488 - CNSS : 7724223 - Patente N° 37908413 - ICE : 001743751000001

Données du patient

Nom	MARHABOU, HIBA	Numéro de cas	
ID	2291	Début d'enr.	28/02/2023 09:39:23
Age	22 Date de naissance: 23/07/2000	Longueur	24:00:02 valide: 23:57:34
Sexe	Femme	Enregistreur	AR[o] (7683/1.0 / 2.16)
Adresse		Méd. Référent	
Téléphone		Contact	

Motif de l'enregistrement
Thérapie en cours
Thérapie recommandée

Général

Battements	113448
ESV	1 (0,00%)
Battements normaux	113444 (100,00%)
Battements stimulés	0 (0,00%)
BB	0 (0,00%)
Jonction	3 (0,00%)
Fibrillation auriculaire	0
Flutter auriculaire	0
Artefacts%	0,17%
Longueur:	
ECG 1	23:56:17
ECG 2	23:51:14
ECG 3	23:57:04

Fréquence cardiaque et VFC

FC min. / maxRR	48 bpm @ 04:23:36 / 1320,0 ms
FC max. / minRR	144 bpm @ 19:53:10 / 364,0 ms
Min. FCsin. /maxNN	47,6 bpm / 1320,0 ms
Ø FC	79 bpm
Ø FC diurne	85 bpm
Ø FC nocturne	68 bpm
Battements en	696 (130 bpm) 0,4%
Tachy	
Battements en Brady	0 (45 bpm) 0%
Pause la plus longue	--- s @ ---
QTc le plus long	--- s / QTc: --- ms @ ---

Événements ventriculaires

battements ectopiques ventriculaires	1
Doublets	Mono: 0 Poly: 0
Triplets	0
V isolé	0
Bigéminé	0
Trigéminée	0
TV	0
TV la plus sévère	
TVNS	0
Salves ventriculaires	0
RIV	0

Événements supraventriculaires

Pause	0
Tachycardie	12
TSV la plus sévère	94,7 s (Défini par Durée) avec 137 bpm @ 01/03/2023 09:31
Bradycardie	0
Brady la plus sévère	--- s
Doublet SV	0
Triplet SV	0
TSVP	0
Rythme irrég.	0
ESSV	2 (0,00%)
N-ESSV	113442 (100,00%)

Diagnostic

L'enregistrement du holter a débuté le 28/02/2023 09:39:23 pour une durée de 24:00:02 heures.

23:57:34 heures ont été utilisées pour l'analyse.

La fréquence cardiaque moyenne était de 85 bpm pendant la journée, 68 bpm la nuit et 79 bpm sur l'enregistrement au total.

La fréquence cardiaque maximale était de 144 bpm à 19:53:10.